



SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 SAINT-JEAN-SUR-VILAINE
02.99.00.32.55
09.70.32.53.73
mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr
www.stjean-vilaine.fr

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 13 Février 2017 à 20h30

Mairie

Lundi: 9h-12h / 13h30-17h
Mardi: 9h-12h
Judi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h
Samedi: 9h-12h

Bibliothèque

Mercredi: 14h-17h30
Vendredi: 16h - 17h30
Samedi: 10h30 - 11h30

Naissances

LE COURTOIS Maxime né le 26 octobre 2016

LERAY Eli né 06 janvier 2017

CAPRON Anaïs née le 12 janvier 2017

CAPRON Léna née le 12 janvier 2017

MARTIN Eileen née le 22 janvier 2017



Permis de construire accordés

ORY Patrice (CHARCUTERIE) ZA la Morandière - Extension avec création d'un bureau

BUSNEL Cyril et Amélia La Fleuriais - Extension d'une maison d'habitation

GOULIN Adrien et Manuella 21, rue Saint Laurent - Création d'une maison d'habitation

FREREUX Thomas et PHILIPPON Pauline 17, rue Saint Laurent - Création d'une maison d'habitation

ZAC HUBERDERIE - CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES

GUILLARD Kévin et ROULLIER Lydie tranche 3 lot 3

LELIEVRE Clément et CHALMEL Camille tranche 3 lot 13

MUSSA SEQUEIRA DE SOUSA Joaquim et DIAS ALVES Silvia Marta - tranche 3 lot 10

GUILLOUET Stéphane et VERGNOL Nathalie tranche 3 lot 15

DUBREUIL Jérôme et CANTAIS Stéphanie tranche 3 lot 9

HEULOT Julien et BONNOT Justine tranche 3 lot 2

FREULET Julien et GAILLARD Charlène tranche 3 lot 8

FRESNEL Laurent et Corinne tranche 3 lot 4

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est géré par l'association **AEJI CSF**. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires. Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école à St Jean sur Vilaine.

Horaires de l'Accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Horaires d'accueil d'arrivée et de départ:

Matin : 7h30-9h / 11h45-12h00

Après-midi : 13h45-14h15 / 17h-18h30

Modalités d'inscriptions :

L'inscription se fait à la journée ou à la demi journée.

Inscriptions 15 jours à l'avance par écrit.

Annulations au moins 48H à l'avance par écrit.

Dossier à télécharger sur le site de la commune de St Jean sur Vilaine

Contact :

Marie Poirier : 06.89.08.39.53/ aejicsf@gmail.com

Extrait des séances de conseil municipal des 21 novembre, 12 décembre 2016 et 23 janvier 2017

URBANISME

Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cantine scolaire

Dans le cadre du projet de construction d'une cantine scolaire, Le cabinet LOUVEL a été choisi pour effectuer la mission partielle de maîtrise d'œuvre pour un montant forfaitaire de 8000 euros H.T.

Vente de terrain à NEOTOA

Néotoa a émis le souhait d'acquérir du terrain sur une partie de la tranche 3 de la ZAC de la Huberderie afin de construire des logements sociaux. Suite à cette demande, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de vendre un des lots au bailleur social au prix de 76.00 euros T.T.C le m².

Opposition au transfert de la compétence « documents d'urbanisme » à l'intercommunalité

La Loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit que la communauté de communes ou d'agglomération devient compétente en matière de plan local d'urbanisme et de documents d'urbanisme trois ans après la publication de ladite loi sauf si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération. La Commune ayant engagé la révision de son PLU et disposant d'un document d'urbanisme (PLU), elle souhaite conserver la compétence « documents d'urbanisme » afin de définir, à son échelle, les évolutions de son territoire et maîtriser son urbanisme. Le Conseil municipal s'oppose donc à l'unanimité au transfert de la compétence à la communauté d'agglomération.

Modification simplifiée du PLU et modalité de mise à disposition du Public

Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU destinée à permettre aux bâtiments publics de ne pas s'implanter à l'alignement dans les zones UC et UE et à rectifier une erreur matérielle à l'article 10 de la zone UE, le projet simplifié et l'exposé des motifs seront à la disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture

du 27 février au 31 mars 2017 inclus. Cette délibération annule et remplace la délibération 2016-11-76 du 21 novembre 2016.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les biens suivants:

- 17, rue Saint Laurent. Superficie : 795 m², section A n°1876, 1884, 1889 et 1894
- 3, rue Mathurin Méheut. Superficie : 344 m², section A n° 1705
- Le Val Fleuri 23 535 m², sections A n°940, 1012, 1013, 1153, 1394, 1395 et 1397

FINANCES

Demande de subvention DETR pour projet de cantine scolaire

La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est une aide de l'État qui peut être allouée pour certaines opérations aux communes de moins de 2000 habitants permettant le versement d'une subvention correspondant à 40 % des dépenses HT des travaux. Un dossier va être déposé auprès de la préfecture pour solliciter cette aide dans le cadre du projet de cantine scolaire.

TRAVAUX

Travaux paysagers

Dans le cadre du marché ZAC de la Huberderie, le conseil municipal a décidé de pendre un 2^{ème} avenant d'un montant de 1408 euros HT concernant les travaux paysagers effectués par l'entreprise LARDEUX.

Portail centre de loisirs

Le Conseil Municipal a validé le devis de l'Entreprise GARNIER de Pocé-les-Bois concernant l'acquisition d'un second poste interphone radio et d'un barillet pour le portail du centre de Loisirs.

Informations municipales

Smictom



Carte d'identité. Qu'est-ce qui change en Ille-et-Vilaine?

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) ont changé en Ille-et-Vilaine. Les habitants ont désormais l'obligation de se rendre dans l'une des 27 communes équipées de bornes biométriques pour renouveler ou obtenir leur carte d'identité.

Afin de gagner du temps, Il est possible d'effectuer **une pré-demande en ligne** sur **www.predemande-cni.ants.gouv.fr/**, avant de se présenter au guichet de l'une des mairies. Cette démarche n'est cependant pas obligatoire.

Ces nouvelles modalités concernent aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements.

Pour toute information :

www.servicepublic.fr

www.ille-et-vilaine.gouv.fr



En 2017, les papiers quittent les sacs jaunes pour aller dans des bornes !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les papiers, notamment les journaux, enveloppes, cahiers, annuaires et magazines ne doivent plus être déposés dans les sacs ou bacs jaunes. De nouvelles bornes, installées aux côtés des bornes à verre, servent à recueillir ces matériaux recyclables.

CES DISPOSITIONS ONT POUR BUT :

-D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS.

Les papiers sont les matériaux qui pèsent le plus aujourd'hui dans les sacs jaunes. C'est donc pour alléger ces sacs, soulevés jusqu'à 2000 fois par jour par les agents, que des bornes papiers seront mises en place. Ce changement vient en réponse aux recommandations de la Caisse nationale d'assurance maladie.

-D'OPTIMISER LE TRI ET LE RECYCLAGE

Les papiers souillés ne sont pas recyclables. Grâce aux bornes, ils ne seront plus mélangés aux autres déchets du sac jaune, comme les bouteilles en plastique ou les boîtes de conserve, ce qui augmentera la quantité de papiers propres et donc recyclables.

Concernant les professionnels, une collecte de papiers-cartons sera proposée dès 2017 aux professionnels du territoire. La collecte, qui s'effectuera via un système d'abonnement, aura lieu directement dans leurs locaux. Ce système sera mis en place en premier lieu dans les zones denses en activités économiques, avant d'être progressivement déployé sur l'ensemble du territoire.

RAPPEL : Les demandes de subventions pour les associations de la commune doivent parvenir à la Mairie dans les plus brefs délais. L'imprimé de demande est à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site de la commune.

ATOUT VAC

Le service des sports de Vitré Communauté met en place un **programme d'animations sportives pour les jeunes de 11 à 17 ans, pendant les vacances d'hiver.**

6 formules à la journée sont proposées dans les communes de : **Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne, Le Pertre, Vitré, Val d'Izé et Argentré-du-Plessis**, avec possibilité de passage d'une navette pour s'y rendre (excepté pour les journées se déroulant à Vitré).

Toutes les informations sont disponibles sur le site de Vitré Communauté, rubrique Actualités :

http://www.vitrecommunaute.org/sportjeunesse_Actu_Atout_Vac.html



La Parole aux Associations



L'association familiale C.S.F de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE c'est :

« **BADABOUM** » un espace jeux qui accueille les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur papa ou maman ou de l'assistante maternelle le mardi matin de 9h30 à 11h30 ; actuellement une douzaine d'enfants sont accueillis.

D'ici à fin juin « BADABOUM » proposera le **7 février** une animation autour d'un tapis de lecture à la bibliothèque ; trois séances musique avec Sylvie Fourn ; En avril, Marion Dain reviendra avec un spectacle sur « les séparations » et en juin avec un autre thème que nous allons déterminer avec les animations des séances restantes, lors de notre prochaine réunion.

« BADABOUM » va aussi proposer une animation sur le langage des petits avec une première conférence C.S.F. ouverte à tous le **27 février** animée par une orthophoniste ; suivie de 2 ateliers « Eveil corporel et verbal » « bébé signe » avec Germaine Murzeau les **mardis 14 et 28 mars** et une deuxième conférence-débat C.S.F le jeudi **30 mars** « Valoriser et stimuler le langage du jeune enfant ».

Si des personnes ont envie de partager une activité ponctuelle avec les enfants de l'espace jeux, elles peuvent proposer et seront les bienvenues.



Le Club Parents

C'est un lieu de rencontres entre parents pour échanger, partager, réfléchir, se former autour des fonctions parentales ; il fonctionne depuis plusieurs années sur SAINT JEAN, il est labellisé par la C.A.F. Nous souhaiterions lancer un nouveau groupe sur le thème de la communication bienveillante. Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'outils facilement applicables afin d'améliorer votre communication et les relations au sein de la famille, contactez-nous au **02.99.00.78.84** ou par mail.

L'atelier floral

Propose chaque troisième jeudi du mois de réaliser une composition florale en thème avec les saisons et les événements (Noël ; Pâques ; fête des mères...) Il reste de la place, vous pouvez nous rejoindre.

Contact : 02.99.62.36.10



La bourse aux vêtements

Créée en 2013, elle permet de financer divers projets (achat de matériel, animation spectacle, intervention de professionnels petite enfance...) Elle se déroule 2 fois par an printemps-été ; automne-hiver. Une occasion de faire le tri dans les armoires des enfants ; de donner une deuxième vie aux vêtements mais également aux jouets, matériel de puériculture vendus à des prix raisonnables.

A noter dans votre agenda ; prochaine bourse aux vêtements le **samedi 18 mars** pour les dépôts et **dimanche 19 mars** pour la vente.

Des activités ponctuelles

Ateliers enfants (décorations de Noël en partenariat avec la bibliothèque, compositions florales pour la fête des mères ; soirées jeux...)

L'ensemble des activités proposées permet d'échanger, de partager, de faire des rencontres, d'apporter vos connaissances, de proposer de nouvelles activités.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

RENSEIGNEMENTS : csfstjean@yahoo.fr

Inscription scolaire à l'école Sainte Elisabeth pour la rentrée 2017

Pour les parents dont leurs enfants feront leur première rentrée scolaire en septembre 2017 prochain, pensez d'ores et déjà aux inscriptions à l'école Sainte Elisabeth de Saint Jean sur Vilaine. Les pré-inscriptions sont possibles dès maintenant par mail ou par téléphone.

N'hésitez pas non plus à venir à notre rencontre et à prendre connaissance des lieux lors des **PORTES OUVERTES LE SAMEDI MATIN 25 MARS 2017**.

Vincent Launay, Chef d'établissement

École Sainte Elisabeth

6, rue de la Cour 35220 Saint Jean sur Vilaine

02 99 00 32 58 / sainte.elisabeth.ecole@gmail.com



Bilan du TELETHON 2016

Pour sa 10^{ème} participation au TELETHON, l'équipe de bénévoles est particulièrement satisfaite du résultat.

La somme de **4385,48 €** a été remise à l'A F M, soit environ 500 € de plus qu'en 2016.

Un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'à l'école qui a récolté **556 €**.

Ce bon résultat nous encourage à prévoir déjà le TELETHON 2017.

Si des personnes désirent nous rejoindre, nous serons heureux de les accueillir.

Merci à tous.

Pierre Caillet



Apel

Soirée Choucroute Tartiflette 2017

L'école Saint Elisabeth organise une « chaleureuse Soirée d'hiver » le **samedi 4 mars 2017 à 19h30** à la salle des fêtes avec au menu choucroute ou tartiflette, suivie d'une animation dansante.

Plusieurs formules sont proposées, sur place ou à emporter.

Les bons de commande doivent être retournés au plus tard le **jeudi 9 février** à l'école ou chez Madame Sophie SAINTE au 20, rue Claude Monet à Saint Jean sur Vilaine, qui se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tel : 06.84.18.75.51

Collecte de papiers

Les prochaines collectes de papier auront lieu les samedi **4 février** et **4 mars**.

ZA Morandière - (Hangar vert)

Mise en place de gobelets Réutilisables



L'APEL a décidé dans un souci d'éco-responsabilité de s'associer à l'OGEC et au SMICTOM pour financer l'achat de gobelets réutilisables à l'effigie de l'école.

Lors de la soirée de l'APEL, les gobelets seront remis contre une caution d'un euro qui sera restituée à la fin de la soirée à la remise du gobelet.

C'est simple, c'est éco-responsable !



Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (mars-avril) déposez-le à la Mairie ou envoyez-le par mail, au plus tard le **22 février 2017**

Si vous souhaitez recevoir le « **Saint Jean.com** » par mail, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail à l'adresse suivante:

mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr

Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune www.stjean-vilaine.fr